

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 26 septembre 2025.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, Mme Brigitte JACQUEMIN, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. François CAYOT avec pouvoir à Mme Gisèle CUCHET
Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à M. Karim DJILALI
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
M. Gilles BORNOT avec pouvoir à M. Eric MARCOT

Etaient absents :

M. Patrick TAUSENDFREUND
M. Mehdi MONNIER

Secrétaire de séance : Mme Priscilla BORGEROFF

OBJET

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE GRAND CHARMONT - RÉVISION -
AVIS DE LA COMMUNE DE MONTBÉLIARD

Cette délibération a été affichée le : 8 octobre 2025

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE GRAND CHARMONT - RÉVISION -
AVIS DE LA COMMUNE DE MONTBÉLIARD

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

En date du 16 juillet 2025, la commune de Grand-Charmont arrête la révision de son plan local d'urbanisme.

Conformément à l'article L153-16 du code de l'urbanisme, la commune de Grand-Charmont a soumis à la Ville de Montbéliard ce projet de révision, annexé à la présente délibération, pour avis en tant que Personne Publique Associée.

Le projet de révision n'appelle pas de commentaires particuliers.

À noter cependant qu'un projet de centrale photovoltaïque structurante est à l'étude sur le secteur des Jonchets.

Le projet de révision prévoit de classer la partie de la zone des Jonchets relevant de Grand-Charmont en zone Agricole.

Le classement en zone Agricole ne permettant pas un tel projet, le classement de cette zone serait revu avant l'approbation, dans le cadre de l'enquête publique, pour permettre l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le promoteur est en lien avec la Ville de Grand Charmont et la Chambre d'Agriculture sur ce sujet.

La partie de la zone des Jonchets relevant de Montbéliard est classée en zone UY et permet l'installation de panneaux solaires.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune de Grand-Charmont.

Pour	:	33
Contre	:	0
Abstentions	:	0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 8 octobre 2025